

**Réunion du bureau**

**du 25 janvier à 18h30 (heure de Paris)**

**Relevé de conclusions**

ÉTAIENT PRESENTS : M. Nicolas DESFORGES, Président ; M. Kodjo Kadévi ETSE, Vice-Président ; M. Denis MATHEN, Vice-Président, Mme Patricia-Dominique LACHAT, Vice-présidente ; M. Pierre N’GAHANE, Secrétaire général ; Mme Valérie PENEAU, Trésorière ; M. Clément KOUAME BI KALOU; M. SENE Bassirou ; M. Wisner THOMAS ; M. Ayoub MATI.

|  |
| --- |
| La prochaine réunion du bureau de l’APREF est fixée au**Jeudi 24 février à 18h30 (heure de Paris)****La réunion aura lieu par visioconférence sur Zoom** |

|  |
| --- |
| **ORDRE DU JOUR**1. **Présentation du nouveau chargé de mission**
2. **Suites du forum de Namur**
3. **Lancement de la campagne de cotisation 2022**
4. **Point financier et budgétaire**
5. **Contacts à prendre avec les futurs membres de l’association**
6. **Échanges au sujet de la feuille de route 2022**
7. **Appel à contribution et sommaire de la prochaine lettre dématérialisée**
 |

1. **Présentation du nouveau chargé de mission**

Accueil du nouveau chargé de mission

Monsieur Ayoub MATI remplace Zoé DOGBEAVOU en tant que chargé de mission auprès du Secrétaire Général du 20 décembre 2021 au 20 mai 2022.

Les membres du bureau lui souhaitent la bienvenue.

1. **Suites du forum de Namur**

Point financier

Monsieur MATHEN tient à préciser que la participation financière du gouverneur et des partenaires permet de couvrir les dépenses du forum. Le solde positif sera consacré à l’impression des actes.

Ainsi, le financement prévu de l'APREF en fonds propres de 5000 € pour ce forum, pourrait ne pas être mobilisé.

Rédaction des Actes

Monsieur MATHEN a fait parvenir les textes des interventions à leurs auteurs. Les Actes du forum sont en cours de finalisation. Un projet de maquette sera soumis au bureau.

Un point sera effectué lors du prochain bureau.

1. **Lancement de la campagne de cotisation 2022**

Changement de banque

Le nouveau compte de l’association est ouvert, le changement de banque sera bientôt effectué. Il nécessite la présence physique de Madame PENEAU à la BNP.

L’appel à cotisation pourra être réalisé une fois que les nouvelles coordonnées bancaires seront inscrites sur les bulletins d’adhésion.

Projets de lettres d’appel à cotisation

La teneur des lettres d’appel à cotisation est validée. La trésorière procédera à une ultime relecture avant signature.

1. **Point financier et budgétaire**

État des cotisations

Madame PENEAU confirme le versement des cotisations du ministère de l’Intérieur ainsi que celles de l’État fédéral Belge.

Madame PENEAU précise par ailleurs qu’elle n’a pas reçu les cotisations des membres ivoiriens. Monsieur KOUAME BI KALOU évoquera cette question avec Monsieur AMANI.

Allocation d’un budget numérique spécial

Après échanges, le bureau valide la nécessité de rénover le site et de produire une vidéo de présentation de l’association. Il propose qu’un montant de 2000 € TTC maximum pour ces deux actions puisse être engagé.

Un point de la mise en œuvre de cette décision sera effectué lors du prochain bureau.

Après sollicitation de Monsieur THOMAS, le Président demande au chargé de mission d’envoyer les identifiants de connexion au site internet à tous les membres du bureau.

1. **Contacts à prendre avec les futurs membres de l’association**

Le bureau décide d’intervenir à nouveau auprès des membres potentiels de l’APREF, conformément au tableau suivant.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Continent*** | ***1- A confirmer*** | ***2- À relancer*** |
| ***Afrique*** |  | *Maroc (Monsieur RAÏS)* |
| ***Amérique*** |  | *Québec, Louisiane (Vice-Président)* |
| ***Asie*** | *Viêt Nam (Président)* | *Liban (Vice-Président)* |

1. **Échanges au sujet de la feuille de route 2022**

Le Président relève l'intérêt de la feuille de route initiée l’année passée et propose que son application soit renouvelée pour cette année.

Après échanges, les membres du bureau souhaitent se donner le temps de la réflexion et il est décidé d'évoquer le sujet de la feuille de route lors de la prochaine réunion.

Toutefois le bureau acte néanmoins les points 2, 7, 8 et 10 qui peuvent faire l’objet d’une mise en œuvre immédiate

1. **Appel à contribution et sommaire de la prochaine lettre dématérialisée**

Le sommaire de la prochaine lettre dématérialisée est présenté aux membres. Il se constitue d’un éditorial rédigé par le Président, d’un article consacré aux institutions marocaines avec une interview de Monsieur RAÏS, d’une rubrique consacrée à la vie de l’association, actualité de la francophonie et d’une tribune libre consacrée à Haïti à partir du projet de Monsieur THOMAS.

Le Président demande à chacun des membres du bureau d’alimenter les rubriques vie de l'association et vie de la francophonie.

Monsieur THOMAS accepte volontiers de raccourcir son article pour convenir au format de la tribune libre.

Le Secrétaire Général s’assure de l’accord de Monsieur RAÏS.